

La polyphonie de la négation dans le discours journalistique

Dr. Imene Benabdallah
Université d'Oran



Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 115-122

Résumé : L'écriture journalistique fait appel à un ensemble de procédés discursifs qui contribuent à s'exprimer dans un contexte spécifique à travers un discours doublement articulé, à la fois explicite et implicite. L'objectif du présent article est de réfléchir et de problématiser la notion de « polyphonie de la négation » telle qu'elle ressort aujourd'hui des pratiques journalistiques et médiatiques les plus diverses, en particulier dans les chroniques « Raina Raikoum » du Quotidien d'Oran. Par une réflexion ancrée dans l'analyse du discours et les théories de l'argumentation, nous visons à dégager ses principales fonctions selon différents niveaux ; sémantique, morphologique, syntaxique, etc.

Mots-clés : Négation - polyphonie - argumentation - discours - énonciation.

Abstract: The journalistic writing uses a set of discursive processes that contribute to expression in a specific context through a doubly articulated discourse, both explicit and implicit. The purpose of this paper is to reflect and problematize the notion of "polyphony of negation" as it appears today in journalistic practices and the most diverse media, particularly in chronic "Raina Raikoum" the Quotidien d'Oran. With a reflection rooted in discourse analysis and theories of argumentation, we aim to identify its key functions at different levels: semantic, morphological and syntactic.

Keywords: Negation - polyphony - argument - speech - utterance.

المخلص: تستدعي الكتابة الصحفية مجموعة من الإجراءات الخطابية، بحيث تساهم جميعها في التعبير ضمن سياق نوعي و خصوصي، و ذلك من خلال خطاب مزدوج التعبير، بين و ضمنى في الوقت نفسه. إن الغاية من هذا المقال تكمن في التساؤل حول إشكالية مفهوم تعددية الأصوات الناقية، و التي تطفو اليوم، انطلاقا من الممارسات الصحفية و الإعلامية الأكثر تنوعا. و خصوصا في الأعمدة الدائمة " رينا راكيم" لجريدة " يومية وهران". إننا نسعى من خلال التماهي و التأمل الدقيق لتحليل الخطاب و النظريات الاستدلالية إلى استخراج أهم وظائفها التحليلية انطلاقا من مختلف المستويات: السميائية، المورفولوجية، و التركيبية... الخ

الكلمات المفتاحية: النفي - تعددية الأصوات - الاستدلالية - الخطاب - الطرح النصي

Introduction

La chronique journalistique constitue un texte hétérogène du point de vue énonciatif. C'est l'article par excellence de la subjectivité, de la prise de position et de l'engagement

personnel du locuteur-journaliste. L'étude de la composante polyphonique dans un corpus de chroniques vise à rendre compte de la particularité du discours journalistique. Elle se propose de montrer la singularité et les enjeux d'un tel procédé discursif dans un corpus médiatique. Considérée comme l'association de deux points de vue de l'énoncé nié¹, la polyphonie contribue à désorienter le lecteur en l'amenant à reconstruire l'idéologie présentée par le biais de connecteurs argumentatifs, de modalités, d'adverbes épistémiques, et de structures contrastives, ainsi que des phénomènes interdiscursifs (phénomènes intertextuels, au niveau de l'interprétation, tel que le renvoi à d'autres discours (de nature politique, juridique, etc.), des proverbes, des présuppositions.

L'examen des marques de polyphonie dans ce genre de discours contribue à comprendre la structure polyphonique de l'énoncé journalistique et d'interpréter l'énoncé nié en fonction des points de vue sous-jacents. Nous nous intéressons dans cet article aux marqueurs textuels qui permettent de souligner la polyphonie de la négation dans les chroniques journalistiques « Raina Raikoum » du Quotidien d'Oran.

L'intérêt d'examiner l'appartenance de la polyphonie discursive nous permet de savoir si celle-ci correspond à une polyphonie réelle entre des points de vue de référents en relation avec le monde. Pour ce faire, nous basons notre réflexion sur les éléments qui rendent compte des composants de la construction rhétorique et argumentative au sein de la chronique journalistique « Raina Raikoum », et ce, en s'intéressant aux contraintes discursives imposées par la situation de communication liée à la visée du locuteur-journaliste et à sa prise de position subjective et/ou objective ainsi qu'à leur mode de fonctionnement dans ce genre de discours. L'objectif est de comprendre ce que la composante polyphonique nous apprend sur le genre de la chronique journalistique et comment les liens énonciatifs sont représentés entre les participants à l'échange discursifs.

1. La négation dans l'énoncé journalistique

Nous considérons selon la conception polyphonique de la négation proposée par C. Bally (1965) que l'analyse de la polyphonie de la négation s'effectue dans l'énoncé à partir de deux éléments : le dictum (le contenu) et le modus (la position ou l'attitude tenue par le locuteur envers son dire) et, de l'autre, sur la théorie des actes de langages de J.-L. Austin (1970) et J. Searle (1972) qui considère que la négation de la phrase est liée à la force illocutoire imposée sur un contenu.

L'étude de la polyphonie de la négation révèle les éléments de la construction rhétorique² et argumentative propre à la chronique journalistique. En effet, le locuteur-journaliste se sert de la négation comme stratégie argumentative pour créer une polémique. Cet outil discursif lui permet d'explicitement sa visée principale : celle d'énoncer la position du journal tout en persuadant les lecteurs l'espace d'un article, d'une chronique. Cette visée s'opère par le biais des deux points de vue de la négation, qui représentent aussi bien des points de vue idéologiques du monde, matérialisés dans le texte de la chronique journalistique et des points de vue construits par un locuteur-journaliste.

De notre corpus, nous avons relevé les énoncés contenant l'opérateur de la négation syntaxique « ne ». Les formes examinées sont, plus précisément, les occurrences de ne... pas, ne...jamais, ne...aucun, ne...rien, ne...personne, ne...nul, ne ...guère, ne...ni...ni, ne... plus, ne...que, ne seul (devant certains verbes) et pas seul.

Formes de la négation « ne » étudiées	Occurrences	Pourcentage
Ne... pas	219	44.3
Ne ... rien	58	11.7
Ne ... plus	72	14.6
Ne ... jamais	9	1.9
Ne... ni... ni	42	8.4
Ne... nulle	6	1.1
Ne ... que	84	17.0
Ne ... aucun	2	0.4
Ne ... guère	3	0.6
Nombre total de la négation « ne »	495	100

Tableau : Répartition des différentes combinaisons étudiées

La forme la plus représentée dans notre corpus est comme le montre le tableau ci-dessus de loin la formule « ne...pas » avec 219 occurrences, quant aux combinaisons ne...que, ne... aucun, ne...jamais, ne...rien, ne...plus représentent entre 3 et 84 occurrences.

L'étude de l'énoncé nié s'effectue à travers la schématisation des points de vue déclenchés par les différents marqueurs de polyphonie, en vue de (re)-construire la structure polyphonique des exemples retenus pour notre analyse en fonction d'un ensemble de critères formels et/ou textuels, qui permettent d'interpréter les différentes formes de négation présentes dans le corpus.

2. La négation comme marqueur de polyphonie

Le contexte discursif du texte journalistique est construit par des relations transphrastiques entre l'énoncé nié (composé d'un pv1 et d'un pdv2) et son environnement linguistique³. Il s'agit d'une part d'un micro-contexte composé d'un ensemble d'éléments linguistiques qui précèdent ou suivent la phrase qui entretient des relations transphrastiques avec l'énoncé nié (anaphore, pronom, connecteur...etc.), et d'autre part d'un macro- contexte considéré comme l'entourage textuel. Certains éléments du contexte introduisent des contrastes sémantiques ou oppositions syntaxiques qui permettent d'interpréter comme polémique des énoncés niés.

Afin de comprendre le mode fonctionnement de la négation dans l'énoncé journalistique, nous accordons de l'importance aux éléments syntaxiques et sémantiques. La notion de point de vue dynamique⁴ représente dans ce cas le contenu propositionnel, pouvant être considéré comme l'argument explicite ou implicite pourvu d'un contenu sémantique et d'une visée argumentative qui autorise une multitude d'interprétations à travers la structure polyphonique de la négation au niveau de l'énoncé.

3.1. Le fonctionnement de la négation polémique dans l'énoncé journalistique

Selon J.-C. Anscombe et O. Ducrot⁵, la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception énonciative. L'exemple suivant permet d'éclairer ce point :

Le problème est d'autant plus grave que du point de vue de la Constitution, on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours, ni décaler sans recourir à des fraudes inconcevables, hérésies spectaculaires, et à une corruption indécente de la commission de surveillance de la Lune, la datation exacte du mois sacré. (article du 10-06-2007).

Pdv 1 : « on peut prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours ».

Pdv 2 : « on ne peut pas prolonger dans l'illégalité les mandats des élus en cours ».

Le locuteur marqué par l'emploi du pronom personnel « on » se présente comme responsable du point de vue 2, en s'associant par un lien de responsabilité au contenu de la phrase niée, permettant de ce fait le passage du contexte au sens restreint afin de choisir l'interprétation polyphonique.

3.2. L'emploi de la négation dans le corpus de chroniques

La négation représente un phénomène syntaxique (structural) ou sémantique, qui révèle des différences d'ordre sémantique et syntaxique. Ces différences marquent la description de la négation «ne...pas» proposée par la théorie de la polyphonie.

En effet, la signification et la structure syntaxique de la phrase ou du constituant nié sont autant d'éléments pertinents pour l'interprétation de la fonction de la négation dans l'énoncé journalistique dont la portée dépend des propriétés et des règles sémantiques et syntaxiques.

Ces éléments représentés par des expressions scalaires et des lexèmes se placent sur une échelle de termes opposés et des verbes modaux qui représentent deux phénomènes qui influencent la polyphonie d'un énoncé nié. Dans l'exemple suivant, le morphème « uniquement » représente une expression scalaire: « *Le monde du travail n'est pas fêté uniquement le 1er mai.* » (Article du 02-05-2006).

Cet énoncé peut être interprété de la manière suivante : « le monde du travail n'est pas fêté uniquement le 1er mai » et pourrait signifier « le monde du travail est tout le temps fêté » ou « le monde du travail est souvent fêté ». Il est donc possible de placer l'expression scalaire « pas uniquement » n'importe où sur l'échelle uniquement-souvent-tout le temps.

Les verbes modaux : pouvoir, devoir et falloir véhiculent dans leur sémantisme l'idée d'une polyphonie. A cet effet, H. Weinrich décrit les verbes modaux comme des éléments dont le trait essentiel et commun est la « mise en suspense de l'action »⁶ qu'ils modifient. En effet, les verbes pouvoir, devoir sont des verbes modaux fréquemment utilisés dans notre corpus. Nous nous basons sur l'explication proposée par H. Weinrich afin d'analyser le fonctionnement du verbe devoir (dont le sémantisme est polysémique : obligation, nécessité, probabilité, etc.), comme le montrent les exemples qui suivent :

« Pour les Algériens, c'est le même ministre qui explique aujourd'hui que «le panorama ne devrait pas changer dans les prochains neuf mois» et que les «prix vont se maintenir à des niveaux très importants». La différence entre les déclarations de l'époque et celles d'aujourd'hui est que la loi de finances a été adoptée, que les fonds de régulation explosent et que le débat sur leur contrôle, leur ventilation et leur allocation est clos ». (article du 29-04-2006).

Le procès de Blida ne va pas changer l'Algérie, tout comme l'indépendance ne l'a pas changée en pays libre. Il y aura certes des verdicts et il y a eu certes des «révélations» mais cela ne doit pas faire oublier que le match est nul. (article du 08-03-2007).

Les exemples retenus sont marqués par l'emploi du verbe «devoir» qui exprime le plus souvent une obligation morale, une probabilité dans le premier, et d'une obligation dans le second exemple (ou une nécessité, selon l'interprétation que nous faisons de l'énoncé).

H. Weinrich et O. Ducrot (2004) considèrent que le point de vue sous-jacent de la négation du verbe «devoir» contient les mêmes instructions que le vue sous-jacent de la négation du verbe pouvoir⁷. Les exemples qui suivent nous permettent de comprendre cela :

« Le militaire Occidental lui aussi peut aller en Irak, tuer une foule rassemblée pour un mariage, assassiner ce qui reste de sa propre humanité qui lui a été inculquée par sa mère et massacrer des passants. » (article du 04-07-2007).

Pdv 1 : Le militaire Occidental lui aussi peut aller en Irak.

Pdv 2 : Le militaire Occidental ne devrait pas aller en Irak.

« Il y a plusieurs catégories de parents tout comme les attitudes peuvent être de différentes sortes. » (article du 10-05-2007).

Pdv 1 : les attitudes peuvent être de différentes sortes.

Pdv 2 : les attitudes ne devraient pas être de différentes sortes.

Dans une description polyphonique, le pdv 1 de neg «devoir» contient des instructions relatives au verbe «pouvoir». Elle permet de comprendre la stratégie argumentative que constitue la négation polyphonique de la chronique : comme celle de réfuter des points de vue réels ou hypothétiques lancés contre le point de vue du locuteur-locuteur-journaliste. Les deux occurrences du verbe «devoir» au conditionnel expriment une probabilité et soutiennent l'idée que le point de vue sous-jacent est associé à un être discursif autre que le locuteur-locuteur-journaliste.

3. Les structures fonctionnelles de la négation polyphonique

Certains énoncés niés opérés par l'emploi du morphème « pas » employé seul sont considérés comme polémiques. Dans les exemples que nous présentons ci-dessous, la polémique émane du contraste entre les propositions A et B véhiculées par la structure de polyphonie entre les deux points de vue relationnels : [ce n'est] pas seulement A mais B :

« C'est peut-être même cette incapacité à se faire comprendre de ses interlocuteurs qui a le mieux servi Rafik Khalifa face à ceux qui ont conclu que justement il a tout compris puisqu'il ne dit rien de sensé et de décryptable. L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier, mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie. » (article du 17-02-2007).

Le point de vue réfutant « L'homme n'est pas seulement une énigme politique et un mystère financier » forme un point de vue dynamique avec « mais surtout un paradoxe mécanique puisque l'homme ne semble pouvoir rien dire de logique que lorsqu'on y glisse des pièces de monnaie »⁸.

En effet, la polyphonie de la négation s'effectue dans l'opposition entre deux points de vue relationnels *A* et *B*, dans une structure relationnelle polyphonique du type *A* neg *B*. Toutefois, ce contraste se trouve entre l'orientation argumentative de *A* vers une conclusion *C* et neg *B* (éventuellement) vers une conclusion non-*C* :

« Sidi Saïd explique, là aussi, que la tripartite sera une rencontre de haute importance. Là où l'Etat dit qu'il n'a plus de temps à perdre, Sidi Saïd dit que la rencontre va avoir lieu «dans les meilleurs délais.» (article du 30-01-2006).

Ainsi, dans cet énoncé, le point de vue *A* « Sidi Saïd explique, là aussi, que la tripartite sera une rencontre de haute importance » oriente vers *C* : « Là où l'Etat dit qu'il a du temps à perdre » qui se trouve ensuite repris par le point de vue sous-jacent et réfuté dans le point de vue réfutatif *B* : « Là où l'Etat dit qu'il n'a plus de temps à perdre ». Il s'agit dans cet exemple d'un contraste sémantique entre *A* et *B* qui souligne le point de vue sous-jacent de neg *B* et amène vers une interprétation polémique. Toutefois, dans notre corpus, il est souvent question d'une structure du type concession *A* neg dont le contraste entre les points de vue relationnels est le plus souvent signalé dans la partie marquée par des connecteurs de concession.

La polyphonie de la négation dans l'exemple ci-dessous est entraînée par l'orientation de même si *A* et même si *B* vers *C*, et la reprise de la réfutation de ce point de vue *C* dans *Y* :

« Le bon peuple a été interdit de circuler à plus de deux personnes longtemps et n'y sera autorisé que pour servir de personnage et d'applaudimètre. C'est cela qui donne aux marches d'hier l'émotion d'un refus de la terreur et l'odeur sale d'une vente concomitante. Au final, le « non au terrorisme » a viré au « vive Boumediene » car il y a une différence entre voir ce peuple marcher et faire marcher ce peuple pour son propre cinéma. Le terrorisme est à dénoncer et à refuser, mais doubler ce peuple par lui-même rien que pour son propre usage est tout aussi condamnable par la morale que par l'esthétique. Le ministre de l'Intérieur a bien expliqué que les voitures piégées du 11 avril ont été actionnées par des télécommandes peut-être. L'enquête va le prouver ou l'infirmier. Cela ne sera pas le cas pour les marches d'hier : la télécommande était visible de loin, même si l'émotion des algériens était sincère et leur refus de la mort on ne peut plus émouvant. Le peuple, le bon peuple a marché hier pour la réconciliation, mais pas pour celle que l'on croit. » (article du 18-04-2007).

La polyphonie de la négation est entraînée dans cet exemple par la structure contrastive et concessive même si *A*, même si *B*, neg *Y*. Contraste entre les points de vue concédés (*A* et *B*) et le point de vue *Y* est explicité par le connecteur même si.

En effet, *A* : « l'émotion des algériens était sincère et leur refus de la mort on ne peut plus émouvant » et *B* : « Le peuple, le bon peuple a marché hier pour la réconciliation, mais pas pour celle que l'on croit » orientent vers le point de vue *C* : « le peuple était très affecté ». Ce point de vue conclusif est repris par le point de vue sous-jacent de l'énoncé nié *Y*. Le point de vue dynamique dans cet exemple est formé par l'orientation argumentative de *A*, *B* et le point de vue sous-jacent de la négation. Créant un effet d'opposition à la négation : « mais pas pour celle que l'on croit ».

4. La polyphonie par les liens énonciatifs

La configuration polyphonique s'explique par la responsabilité du locuteur-journaliste dans son article (chronique). Responsabilité explicitée par l'ensemble des points de vue développés à l'intérieur de la trame textuelle de la chronique journalistique.

En ce sens, la notion d'être discursif ; développée par les chercheurs de la Scapoline H. Nølke, K. Fløttum et C. Norén⁹, renvoie aux différents personnages présents dans le texte, construits et mis en scène par le locuteur-journaliste qui s'inscrit à l'intérieur de sa chronique, et peut être repéré à travers des traces relatives à l'emploi des pronoms de la première personne, et à certaines expressions modales ou métalinguistiques, par des temps verbaux, etc.

L'être discursif est considéré d'une part comme responsable de l'énonciation, et d'autre part comme faisant partie de sa propre mise en scène. Le lecteur est souvent représenté par tu ou vous et par d'autres marqueurs qui signalent que la parole lui est adressée directement. Quant à la voix collective, elle peut être représentée par les pronoms on, nous, ceux, eux, etc., et peut être indiquée par une expression concessive, une construction impersonnelle, un proverbe ou une présupposition. Les exemples suivants nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces liens :

« Un PC par famille n'est pas un problème insoluble puisque déjà on a une conception de l'Algérie par Algérien. Cela nous a déjà donné un pays par tête d'occupant et donc un problème de cohabitation par mètre carré. (article du 09-01-2006).

Le patron des travailleurs numérisés nous dit que l'on a 87 ans pour le négociateur, dans le calme et la sérénité. » (article du 30-01-2006).

Nous remarquons dans ces exemples que la différence entre la voix collective et les autres êtres discursifs réside dans le fait que le locuteur, l'allocutaire et la troisième personne sont susceptibles de «prendre la parole » dans le texte. En ce sens, le pronom « on » représente un collectif composé d'individus pouvant prendre la parole.

Pour notre étude, il nous semble nécessaire de garder une catégorie (la troisième personne) pour les unités représentant des personnes identifiables (par leur nom: *Bouteflika*, par leur fonction: *président*, *ministre*, etc.) et une autre catégorie (la voix collective) pour les unités qui représentent indirectement des personnes : on, nous, ceux, eux.

Afin de rendre compte de la configuration polyphonique, il nous semble important de nous intéresser aux liens énonciatifs présents dans notre corpus et qui rattachent les êtres discursifs aux points de vue exprimés dans les textes. Ces liens sont établis entre le locuteur-journaliste et les différents points de vue pertinents pour l'étude polyphonique à travers :

- Les liens de responsabilité : explicités par l'emploi de certains éléments de la langue (la négation, les adverbes épistémiques, les points de vue introduits par les connecteurs mais, pourtant, car, enfin, même, etc.).
- Les liens de non-responsabilité : explicités par des éléments de langue (le pdv 1 de la négation, le discours représenté, le conditionnel.
- Les liens d'accord : explicités par d'autres éléments de langue (les points de vue concessifs ou causaux introduits par les connecteurs bien que, certes, puisque, etc.)¹⁰.

Les rapports assurés par la négation présentent le locuteur-journaliste comme responsable du pdv 2, et comme non-responsable pour le pdv 1.

L'exemple qui suit permet de comprendre l'articulation des deux points de vue :

« On comprendra alors que même s'ils se détestent mutuellement, ne s'aiment pas, désespèrent les uns des autres et ne croient plus qu'au rapport des forces, le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques. » (article du 19 -04 -2007).

Pdv 1 : (non associé au locuteur) : « le Peuple et les Hommes du Pouvoir (ne s'échangent plus) des statistiques ».

Pdv 2 : (associé au locuteur) : « le Peuple et les Hommes du Pouvoir continuent à s'échanger des statistiques ».

Dans cet énoncé, le locuteur-journaliste réfute le pdv 1, selon lequel « le Peuple et les Hommes du Pouvoir (ne s'échangent plus) des statistiques » et nie le lien de responsabilité qui relie le locuteur-journaliste et le pdv 2, et le lien de non-responsabilité, plus précisément de réfutation, reliant le locuteur et le pdv 1 de l'énoncé nié.

Conclusion

Dans cet article, nous avons voulu rendre compte, sous le regard de l'analyse du discours de l'interprétation des négations polémiques dans un corpus journalistique. Celle-ci est relative à certains marqueurs syntaxiques, sémantiques et contextuels, ou bien encore à la combinaison des trois. Cette forme de négation se trouve dans l'énoncé journalistique en étroite relation avec les éléments liés de manière directe ou indirecte au contexte qui intervient pour renforcer la polyphonie lorsque celle-ci est imposée par les instructions sémantiques et syntaxiques.

Notes

¹ Selon M. Bakhtine, la polyphonie (dans les romans de Dostoïevski) se manifeste par les nombreux idiolectes, par les dialectes, par les différents modes du discours rapporté, etc. Ce qui compte, dit-il, « c'est non pas l'existence de certains idiolectes, de dialectes sociaux, etc., décelables à l'aide de critères purement linguistiques, mais l'angle sous lequel ils s'opposent ou se juxtaposent à l'intérieur de l'œuvre. », 1970, p. 253.

² Le terme « rhétorique » utilisé, réfère à la définition de la rhétorique classique, notamment l'art de persuader par la parole, Aristote, 1991, [4^e siècle av. J-C]. Rhétorique. Trad. C.-E. Ruelle, Timmermans : Paris. p. 82.

³ G. Kleiber, « Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive ». Langue française, 1994, pp. 9-22.

⁴ Ce terme est emprunté à J.-C. Anscombre, 1990, « Thème, espaces discursifs et présentation événementielle », in Anscombre, J.-C. et G. Zaccaria, (éds.). Fonctionnalisme et pragmatique. À propos de la notion de thème. Testi e studi 76. pp. 42-150.

⁵ J.-C. Anscombre, et O. Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga, 1983, pp. 174-179.

⁶ H. Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier, 1989, pp. 191-197.

⁷ Ce commentaire a été fait par O. Ducrot (2004) dans un séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris.

⁸ Notons que cette occurrence de « mais » est un *mais* « correctif ».

⁹ H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén, *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé. 2004.

¹⁰ H. Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Paris/Louvain : Peeters, 1994-a, p. 150.

Bibliographie

C. Anscombre, et O. Ducrot. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

Kleiber, G. 1994. « Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive ». *Langue française* 103, pp. 9-22.

Nølke, K. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain : Peeters, 1994-a, 150p.

Nølke, H., Fløttum, K. et C. Norén. 2004. *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé. 2004.

Weinrich, H. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.